

Déclaration du CCMM-CSN à l'occasion du 17 mai 2018, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Comme à chaque année, le 17 mai est l'occasion de souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Choisie afin de commémorer le 17 mai 1990, date à laquelle l'OMS a retiré l'homosexualité de sa liste des maladies mentales, cette Journée nous rappelle invariablement le chemin parcouru et les victoires remportées au fil du temps, notamment pour obtenir la réelle égalité en droit des personnes LGBTQ+, mais aussi les nombreux obstacles qui demandent toujours à être franchis afin de parvenir à un monde égalitaire et exempt de discrimination à leur endroit. Tenant compte du fait que ces différentes formes de discrimination affectent bien souvent les personnes de manière simultanée, notre lutte devra se faire sur la base d'une analyse intersectionnelle de l'oppression dont elles sont victimes.

En effet, malgré les avancées importantes qu'a connues la cause LGBTQ+ ces dernières décennies, et en particulier ces dernières années, il reste encore beaucoup de travail à faire pour pouvoir affirmer que l'égalité réelle des personnes LGBTQ+ est atteinte. Les avancées légales obtenues au Québec n'ont pas encore permis de réaliser complètement leur égalité dans les faits, ce qui est d'autant plus vrai dans plusieurs endroits du monde où les personnes LGBTQ+ sont toujours persécutées et peuvent même être passibles de la peine de mort. La récente montée de l'extrême-droite en Occident, l'élection du président Trump aux États-Unis, ainsi que les manifestations quotidiennes d'homophobie et de transphobie dont nous sommes témoins dans nos milieux de travail et dans l'actualité sont là pour nous le rappeler. La lutte reste à finir, si bien que nous devons sans cesse demeurer vigilants et mobilisés en faveur des droits et de l'égalité de toutes et tous, sans égard à leur orientation ou leur identité sexuelles.

Fidèle à ses principes, le Conseil central du Montréal métropolitain – CSN (CCMM-CSN) est et demeurera une organisation alliée à la cause LGBTQ+. La lutte contre la discrimination et pour l'égalité est inscrite dans sa *Déclaration de principes*, où l'on peut lire que le CCMM-CSN « s'engage résolument dans des luttes sociales, économiques et politiques pour bâtir une société démocratique plus juste et équitable, dans un monde inclusif et respectueux de nos valeurs. Il

défend ces valeurs fondamentales que sont la justice, la solidarité, l'égalité, la liberté, la démocratie et la paix. »¹

Plus spécifiquement, « Le conseil central revendique une société véritablement égalitaire c'est pourquoi il s'engage dans la promotion de l'égalité, mais aussi de la solidarité et de la diversité sous tous ses aspects. Il mène la lutte contre toutes les discriminations, dont celles fondées sur la langue, la nationalité, l'origine ethnique, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle... Il affirme l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre le sexisme, l'homophobie, le racisme et toutes les formes de harcèlement. »² Tenant compte du fait que ces différentes formes de discrimination affectent bien souvent les personnes de manière simultanée, notre lutte devra se faire sur la base d'une analyse intersectionnelle de l'oppression dont elles sont victimes.

En ce 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, prenons quelques instants pour nous rappeler les efforts et les sacrifices des militantes et militants qui ont fait avancer les droits des personnes LGBT+ au fil des années. Prenons également quelques instants pour assumer notre responsabilité de poursuivre cette lutte historique d'émancipation et de recherche de l'égalité pour toutes et tous. Il est de notre devoir individuel et collectif de nous donner les moyens de faire en sorte que la violence et la discrimination deviennent choses du passé.

Ensemble nous vaincrons dans la lutte pour l'égalité et le respect des personnes LGBT+.

Solidarité !

¹ Conseil central du Montréal métropolitain – CSN, *Déclaration de principes*, 2010. Disponible au <https://ccmm-csn.qc.ca/wp-content/uploads/2017/07/2010-34e-congres-declaration-de-principes.pdf>

² *Ibid.*